

HONORAIRES LOCATION

1 – HONORAIRES DE LOCATION (Frais d'agence)

La rémunération des personnes qui se livrent ou prêtent leurs concours à l'établissement d'un acte de location d'un immeuble appartenant à autrui est **partagée pour moitié entre le bailleur et le locataire.**

Nos honoraires sont de 11.67% HT + TVA (20 %) soit **14 % TTC** (frais état des lieux inclus), dans la limite des plafonds de la Loi ALUR 10€/m2 pour les visites, la constitution du dossier et rédaction du bail et 3€/m2 pour l'établissement de l'Etat des lieux d'entrée.

Taux applicable sur le montant du loyer annuel hors charges. Seul l'état des lieux par huissier à la demande d'une des parties peut être facturé en supplément.

Honoraires toutes taxes comprises d'entremise et de négociation dus à la signature du bail :

Forfait fixe de 15 € à la charge exclusive du bailleur

2 – SERVICES COMPLEMENTAIRES

Assurances loyers impayés et dégradations mobilières :

ALI (Assurances Loyers Impayés) à 2,70 % TTC

3 – PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Pour toutes autres prestations : modification du bail, établissement d'un bail seul dans son intégralité (constitution dossier de solvabilité, rédaction du bail/acte de cautionnement, réalisation d'un état des lieux) un devis vous sera établi par l'agence immobilière, suivant les tarifs pratiqués par l'agence dans la limite des plafonds de la Loi ALUR.

Tarifs applicables du 01/01/2021 au 31/12/2021

SARL au capital de 7622€ - Siret n°40147560300023 R.C.S. de Bayonne – Code NAF 703A
Carte professionnelle Transaction CPI 6401 2016 000 012 174 Délivrée par la CCI de Bayonne le 08/08/2019
Garantie GALIAN pour un montant de 280.000€
www.century21.fr - www.century21sogecim.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement indépendante

Barème Gestion Locative

Honoraires de gestion au 01/01/2021



PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % HT de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	•	•	•	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	•	•	•	
Délivrance des quittances et reçus	•	•	•	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	•	•	•	
Révision des loyers	•	•	•	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	•	•	•	
Décompte lors du départ du locataire	•	•	•	
Gestion des provisions pour charges	•	•	•	
Tenue de la comptabilité propriétaire	•	•	•	
Acompte mensuel des fonds perçus	•	•	•	
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	•	•	•	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	•	•	•	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	•	•	•	
Demande de devis pour travaux	•	•	•	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	•	•	•	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	•	•	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	•	•	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	•	•	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	•	•	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	•	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	80€ TTC/Heure
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	•	•	150 € TTC

• Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

SARL au capital de 7622€ - Siret n°40147560300023 R.C.S. de Bayonne – Code NAF 703A
Carte professionnelle Transaction CPI 6401 2016 000 012 174 Délivrée par la CCI de Bayonne le 08/08/2019
Garantie GALIAN pour un montant de 280.000€
www.century21.fr - www.century21sogecim.com
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21